



**Extrait du procès-verbal ou Copie de résolution  
de la séance ordinaire du conseil de la  
Municipalité de Sainte-Aurélie  
du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et à laquelle étaient présents, son honneur  
le maire, Monsieur René Allen**

et les conseillers suivants :

<b>Madame Caroline Drapeau</b>	<b>Madame</b>	<b>Marlène Maranda</b>
<b>Monsieur Donald Couture</b>		
<b>Monsieur Maurice Morin</b>	<b>Madame</b>	<b>Annie Labbé</b>

Était absente Madame Pauline Giguère, conseillère.

**6.8 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE (RÉSOLUTION N° 223-12-2020)**

**CONSIDÉRANT QUE** la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**CONSIDÉRANT QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**CONSIDÉRANT QU'**il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**CONSIDÉRANT QUE** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**EN CONSÉQUENCE,**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marlène Maranda  
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

**QUE** le conseil municipal proclame la Municipalité de Sainte-Aurélie alliée contre la violence conjugale.

**ADOPTÉE**

**EXTRAIT CONFORME,  
CERTIFIÉ CE 2<sup>e</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2020**

**SIGNÉ**   
**Stéphane Héту**  
Directeur général | Secrétaire-trésorier